

Ordre du jour

- Annulation avenant salle polyvalente lot électricité
- Modification du contrat de solidarité territorial avec le département de subvention pour la réhabilitation du rez-de-chaussée de l'école suite à l'incendie
- Approbation des lignes directrices de gestion (RH)
- Application de la loi du 6 août 2019, relatif au passage à 1607 heures de temps de travail par an dans la collectivité au 1^{er} janvier 2022
- Délibération pour l'actualisation de la voirie communale
- Questions diverses